

## Renouvellement des MASSIFS

Dans une logique de développement durable, la municipalité poursuit son plan de fleurissement en privilégiant des variétés économes en eau et faciles d'entretien.

Cette opération, au-delà de l'embellissement de l'espace public, s'inscrit dans une logique écologique et citoyenne : les plantes retirées des massifs ne sont pas jetées, mais données aux habitants. Ce geste simple traduit notre volonté de réduire le gaspillage végétal tout en renforçant le lien entre la ville et ses citoyens. Offrir une seconde vie aux plantes, c'est agir concrètement pour une ville plus verte et plus solidaire.



## Travaux à la COLLÉGIALE

La collégiale de Saint-Aignan bénéficie actuellement de travaux de restauration. Deux interventions ont déjà eu lieu : des cordistes ont remplacé 150 ardoises, colmaté une fuite importante, vidé les gouttières et relevé des anomalies à corriger plus tard. Une seconde opération a permis aux charpentiers de remplacer une poutre de 5 mètres endommagée, avec la mise en place d'un échafaudage dans le clocher. Une troisième intervention est à venir : la pose de filets anti-pigeons pour protéger l'édifice durablement.



## Stationnement Place de la RÉPUBLIQUE

Les travaux de la Place de la République sont désormais achevés, et son inauguration a eu lieu à la fin du mois de mars. Pourtant, il est toujours impossible de s'y stationner. La raison réside dans l'engazonnement qui a été mis en place entre les pavés. Ce dernier n'est pas encore suffisamment mature pour supporter le passage des véhicules. En effet, il est nécessaire que la végétation se développe correctement et subisse trois tontes successives avant de pouvoir accueillir le flux de voitures sans risquer d'endommager le sol. Il faudra donc patienter un peu avant de pouvoir profiter pleinement de l'espace rénové.



## En images



Visite du Préfet à Saint-Aignan



Stage découverte Avril 2025



Animations à la Médiathèque



Ludivine Richard ASPV

## L'Agenda

JUIN

**vendredi 13 juin | 18h**  
**Rendez-vous de quartier**  
Foyer Laique

**samedi 21 juin | 17h**  
**Inauguration de la passerelle**  
Place du 8 mai

**samedi 21 juin | 18h**  
**Fête de la Musique**

**vendredi 4 juillet | 18h**  
**Rendez-vous de quartier**  
Stade

**lundi 14 juillet | 11h**  
**Festivités du 14 juillet**

**juillet**  
**Médiathèque à l'Île-Plage**

**11 au 19 juillet**  
**Jazz en Val de Cher**



**INSTAGRAM**  
**@saint.aignan41**

Suivez l'actualité et redécouvrez votre commune autrement !

#saintaignan41



### Inauguration Officielle de la Passerelle sur le Cher à Saint-Aignan

La ville de Saint-Aignan a le plaisir de vous convier à l'inauguration de la nouvelle passerelle piétonne et cyclable sur le Cher, un lien entre nature, patrimoine et mobilité douce.

**DATE : 21 JUI**  
**HEURE : 17H**  
**LIEU : PLACE DU 8 MAI**

**Au programme :**  
Cérémonie officielle en présence des élus et partenaires  
Animation musicale  
Verre de l'amitié

Venez nombreux célébrer cette nouvelle étape pour notre ville.  
Un projet au service de tous, entre modernité, respect de notre environnement et mise en valeur du patrimoine.



### Fête de la Musique

Le 21 juin, Saint-Aignan fait battre son cœur au rythme de la musique. Dans une ambiance festive et conviviale, venez déambuler dans le centre-ville transformé en scène à ciel ouvert. Groupes locaux, musiciens amateurs, voix prometteuses et mélomanes de tous âges sont invités à faire vibrer les rues de leurs sons et de leur passion.

**DATE : 21 JUI**  
**HEURE : 18H**  
**LIEU : CENTRE-VILLE**

Vous jouez dans un groupe ? Vous pratiquez un instrument ? Ou peut-être êtes-vous une voix à découvrir ? Venez partager votre univers à l'occasion de la Fête de la Musique.  
Contactez le service communication par mail : [communication@ville-staignan.fr](mailto:communication@ville-staignan.fr)



### Fête nationale

La Ville de Saint-Aignan vous invite à célébrer le 14 juillet dans la convivialité et la bonne humeur à travers une journée riche en émotions. Début des festivités dès 11h avec le défilé officiel dans les rues de la ville. Un moment solennel pour honorer la Fête nationale aux côtés des élus, des associations et des habitants.

**DATE : 14 JUILLET**  
**HEURE : 23H**  
**LIEU : L'ÎLE-PLAGE**

**Au programme :**  
Feu d'artifice tiré depuis les bords du Cher  
Animation musicale et ambiance festive  
Buvette et restauration sur place

Une journée inoubliable à vivre en famille ou entre amis.

# La Lettre du Maire

Mai 2025



## UN BUDGET POUR L'AVENIR

Chères Saint-Aignanaïses, chers Saint-Aignanaïses,

L'année 2025 s'ouvre sous le signe d'une gestion rigoureuse et d'un engagement renouvelé au service de notre commune. Le budget voté lors du Conseil municipal du 27 mars traduit une volonté claire : maîtriser nos dépenses tout en poursuivant les investissements indispensables à l'avenir de Saint-Aignan.

Ce budget, marqué par une attention portée aux dépenses courantes de fonctionnement et fondé sur une hypothèse basse des prévisions de recettes, s'équilibre à 6.169.492 € en section de fonctionnement et à 3.538.512 € en section d'investissement. Ces orientations budgétaires permettent de préserver notre capacité d'action tout en évitant tout recours à l'emprunt. Plusieurs projets structurants seront ainsi engagés dès cette année comme l'aménagement de l'esplanade du stade Philippe Michaud, les études et travaux relatifs à la sécurité incendie de la salle des fêtes, l'acquisition de l'ancien centre de secours et toujours des travaux de voirie. Parmi les projets emblématiques, le réaménagement de l'entrée du stade Philippe Michaud sera une étape importante de notre politique d'aménagement durable. Ce projet vise à végétaliser les abords du stade, créer un espace de transition harmonieux entre le tissu urbain et les champs environnants, tout en intégrant les enjeux de gestion des eaux pluviales et de perméabilité des sols.

Dans un souci constant d'équilibre et de solidarité, les taux d'imposition communale restent inchangés pour la onzième année consécutive : 51,58 % pour la taxe foncière sur le bâti, 61,93 % pour le non-bâti, et 11,87 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Enfin, à l'approche de la saison touristique, notre ville se mobilise pour accueillir comme il se doit les nombreux visiteurs attendus. Grâce aux grands travaux désormais finalisés et à l'entretien constant de notre cadre de vie, Saint-Aignan continue de conjuguer attractivité, modernité et qualité de vie.

Soyez assurés de l'engagement constant de l'équipe municipale pour continuer à dynamiser notre commune dans le respect des équilibres financiers, et avec l'ambition partagée d'un avenir toujours plus harmonieux.

Inaugurons ensemble la passerelle et fêtons ce moment historique le 21 juin 2025 à 17 heures.  
Bonne nuit.

Votre maire, Eric Carnat

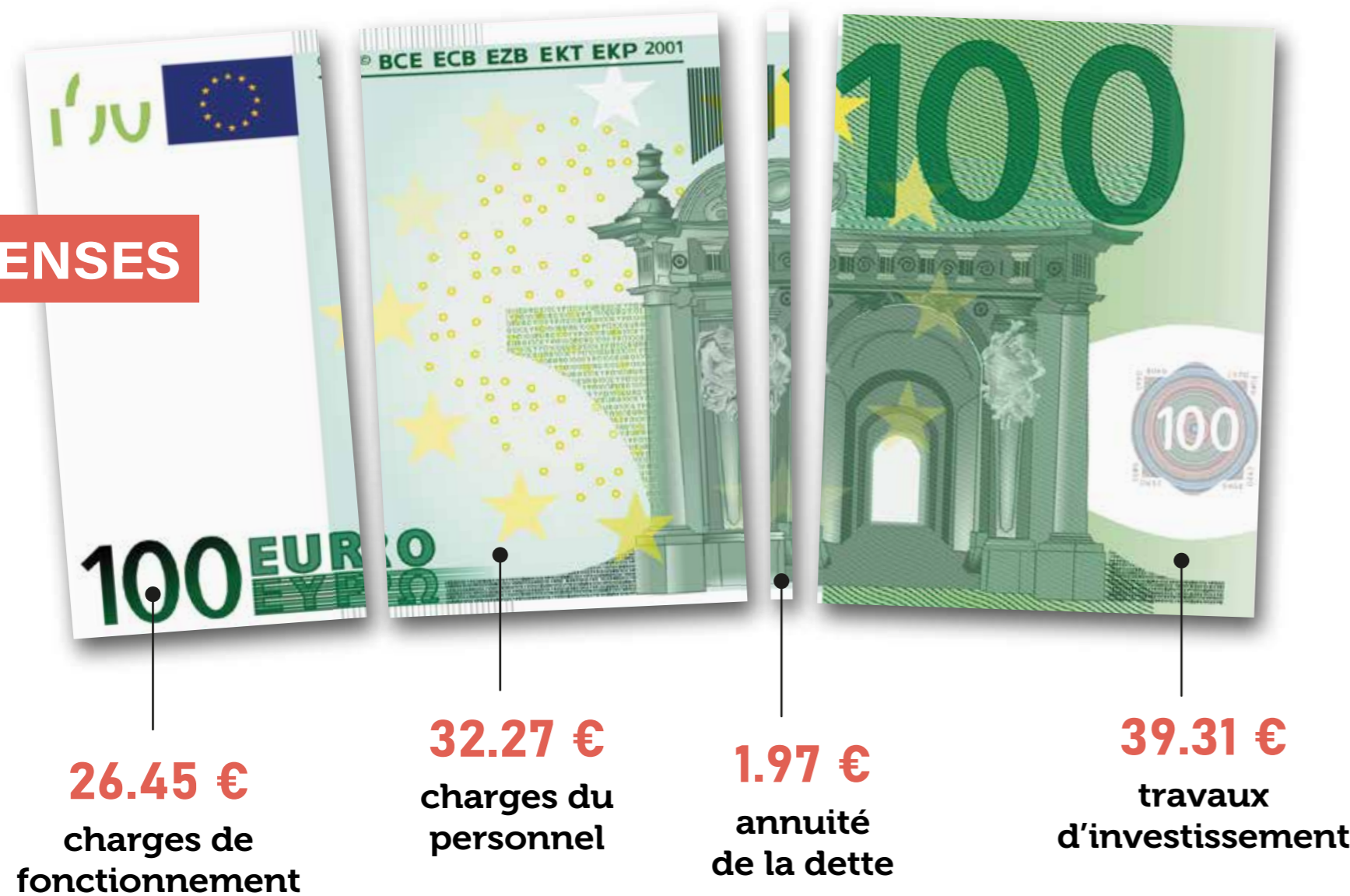
VILLE DE SAINT-AIGNAN

Mairie de Saint-Aignan  
1 rue Victor Hugo - 41110 Saint-Aignan  
02 54 71 22 22 - [maire@ville-staignan.fr](mailto:maire@ville-staignan.fr)  
[www.ville-saintaignan.com](http://www.ville-saintaignan.com)

# BUDGET 2025

À Saint-Aignan, la gestion du budget municipal repose sur une volonté constante de rigueur, de transparence et d'efficacité. Chaque euro investi vise à améliorer le quotidien des habitants, entre services publics de qualité, entretien du patrimoine, développement durable et soutien à la vie locale. Le budget est réparti entre fonctionnement (écoles, voirie, personnel, animation) et investissement (travaux, équipements, projets structurants). Grâce à une maîtrise des dépenses et à une recherche active de subventions, la commune peut mener à bien ses projets tout en préservant sa santé financière.

## LES DÉPENSES



## Le taux de fiscalité

Comme chaque année depuis 2014, les élus se sont engagés à ne pas augmenter le taux de fiscalité direct.

La hausse des impôts est due à la revalorisation par l'État des valeurs locatives cadastrales servant de base aux impôts directs locaux.

Évolution des valeurs locatives cadastrales depuis 2021

Taxe foncière sur les propriétés bâties  
**51,58 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties  
**61,93 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires  
**11,87 %**



## ESPLANADE du STADE

Dans le cadre de son engagement pour un cadre de vie plus agréable et durable, la municipalité de Saint-Aignan a lancé un ambitieux projet de réaménagement de l'esplanade du stade. Actuellement utilisée pour le stationnement, cette vaste zone deviendra un espace accueillant, convivial et respectueux de l'environnement, pensé pour différents usages.

Située entre le centre-ville, les quartiers résidentiels et les chemins de promenade, l'esplanade deviendra un carrefour de vie. À proximité du stade, du parc du château et des terrains de tennis, elle accueillera à la fois un espace public végétalisé et un stationnement réorganisé.

L'entrée du stade sera embellie avec du mobilier, des plantations et un aménagement soigné. Un petit square sera créé avec des bancs, des tables de pique-nique et un terrain de pétanque. Le stationnement, maintenu, offrira 35 places sur une surface stabilisée, délimitée par des butées en bois paysager. Hors des pics d'affluence, cet espace pourra accueillir animations, jeux ou événements de quartier.

La végétalisation est centrale : plus de 1 000 m<sup>2</sup> seront enherbés, des arbres seront plantés le long de la rue du Stade, et des fleurs viendront rythmer les saisons. Pour apaiser la circulation, cette rue deviendra une voie partagée à 20 km/h, accompagnée d'un traitement paysager des abords.

## Le coût

**140 000 €<sub>ht</sub>**

**financés  
par la commune**

ET SES PARTENAIRES PUBLICS

